

Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'au 5 janvier 2023 - 09H30 heure française (08H30 UTC)

S&P Global PMI® France Secteur de la Construction

L'année 2022 s'est achevée sur un nouveau repli marqué de l'activité dans le secteur français de la construction

Points clés

L'activité des entreprises de BTP françaises a fortement chuté en décembre

Les nouveaux contrats ont enregistré leur plus fort recul depuis presque deux ans

Les perspectives d'activité sont restées faibles, en raison notamment de la forte inflation

Le fort repli de l'activité du secteur de la construction français s'est poursuivi en décembre, la dégradation de la demande et les fortes pressions sur les coûts ayant dissuadé les clients de passer commande. Le nombre de nouveaux contrats a ainsi enregistré son plus fort recul depuis presque deux ans, tendance s'étant traduite par une réduction de l'activité achats des entreprises de BTP françaises. Les dernières données de l'enquête mettent par ailleurs en évidence des perspectives défavorables dans le secteur, les répondants ne prévoyant pas de reprise de l'activité au cours des douze prochains mois.

L'indice PMI® pour le secteur de la construction – calculé à partir d'une question unique posée à un panel de répondants et portant sur leur niveau effectif d'activité par rapport au mois précédent – s'est maintenu sous la barre du 50,0 du sans changement, s'établissant à 41,0 en décembre. Bien que s'étant redressé par rapport au 40,7 de novembre, il continue de signaler un recul marqué de l'activité du secteur français de la construction, le taux de contraction affichant en outre son deuxième plus haut niveau depuis janvier 2021.

Les données de l'enquête mettent en évidence un fort repli de l'activité dans les trois sous-secteurs étudiés, les travaux publics et d'infrastructure ayant enregistré la plus forte baisse.

Le repli de l'activité globale a résulté d'un nouvel affaiblissement de la demande en décembre. Certains répondants ont fait état d'une baisse du nombre de nouveaux chantiers dans le secteur public, tandis que d'autres ont invoqué des conditions météorologiques défavorables.

Le nombre de nouveaux contrats obtenus par les entreprises de BTP françaises a continué de diminuer en fin d'année 2022. Les mises en chantier ont ainsi reculé pour un neuvième mois consécutif, enregistrant leur plus fort taux de contraction depuis presque deux ans. Selon les répondants, la forte hausse des coûts a dissuadé les clients de passer commande.

La baisse des nouveaux contrats a conduit les entreprises de BTP françaises à réduire fortement le volume de leurs achats en décembre. L'activité achats a ainsi affiché son plus fort recul depuis presque deux ans.

■ Indice de l'activité globale du secteur de la construction
cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source : S&P Global.

Les données ont été recueillies du 6 au 23 décembre 2022.

Commentaire

Joe Hayes, Senior Economist à S&P Global Market Intelligence, commente ainsi les derniers résultats de l'enquête :

« L'activité des entreprises de BTP françaises a de nouveau fortement chuté en fin d'année 2022, le secteur de la construction ayant enregistré ses plus faibles performances trimestrielles depuis le quatrième trimestre 2020, soit depuis le deuxième confinement sanitaire imposé sur l'ensemble du territoire.

Le fort recul de l'activité globale en décembre a principalement résulté de la faiblesse de la demande. Le niveau toujours élevé de l'inflation et le manque de visibilité économique ont en effet dissuadé les clients de passer commande. Parallèlement, et pour ces mêmes raisons, les entreprises de BTP ont cherché à limiter leurs dépenses et ainsi réduit leur activité achats ainsi que le recours à la sous-traitance.

Cette conjoncture difficile pèse par ailleurs sur les perspectives du secteur, les entreprises prévoyant en effet une baisse de leur activité au cours des douze prochains mois. Les répondants à l'enquête se sont notamment dits préoccupés par l'impact de l'augmentation des coûts d'emprunt et de nouvelles hausses des taux d'intérêt sur leurs niveaux d'activité. »

Les efforts de réduction des coûts des entreprises ne semblent toutefois pas avoir affecté le niveau des effectifs, l'emploi étant en effet resté stable en fin d'année 2022, après avoir reculé pendant cinq mois consécutifs.

Malgré l'affaiblissement de la demande et la baisse de l'activité achats des entreprises, les délais de livraison d'intrants se sont de nouveau fortement allongés en décembre. Seules 2 % des entreprises interrogées ont signalé une amélioration de la performance de leurs fournisseurs tandis que près de 25 % d'entre elles ont indiqué des retards de livraison.

Les contraintes de capacité chez les fournisseurs, conjuguées à la forte hausse des prix de l'énergie, ont contribué au maintien d'une forte inflation des prix des achats en décembre. Les répondants ont en effet signalé une augmentation marquée de leurs coûts, le taux d'inflation dépassant nettement sa moyenne de long terme bien que s'étant toutefois replié à son plus faible niveau depuis juillet dernier.

La volonté des entreprises de limiter leurs coûts se reflète également dans une nouvelle diminution du recours à la sous-traitance, la plus forte depuis février 2021. Cette tendance a coïncidé avec une nouvelle hausse des tarifs des entreprises de sous-traitance tandis que les répondants à l'enquête ont signalé une baisse de la qualité des prestations offertes.

L'enquête signale des perspectives d'activité défavorables pour l'année 2023 dans le secteur du BTP français, les répondants prévoyant une baisse de leur activité au cours des douze prochains mois – prévisions liées à la faiblesse de la demande – étant plus nombreux que ceux anticipant une augmentation.

- Indice de l'activité de constructions résidentielles
- Indice de l'activité de constructions commerciales
- Indice de l'activité de génie civil

cvs, >50 = croissance par rapport au mois précédent



Source : S&P Global.

Contacts

Joe Hayes
Senior Economist
S&P Global Market Intelligence
T: +44-1344-328-099
joe.hayes@spglobal.com

Sabrina Mayeen
Corporate Communications
S&P Global Market Intelligence
T: +44-7967-447-030
sabrina.mayeen@spglobal.com

Si vous ne souhaitez plus recevoir les communiqués de presse de S&P Global, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante : katherine.smith@spglobal.com. Pour consulter notre politique de confidentialité, cliquer [ici](#).

Méthodologie de l'enquête

L'Indice PMI® pour le secteur de la construction français est élaboré par S&P Global à partir des données recueillies tous les mois auprès d'un panel d'environ 150 entreprises du secteur de la construction. Le panel est stratifié selon la taille de l'effectif, chaque industrie étant pondérée en fonction de sa contribution au PIB. L'enquête a commencé en septembre 2000.

Les données sont recueillies en milieu de mois. Les réponses à l'enquête rendent compte de tout changement intervenu au cours du mois par rapport au mois précédent. Pour chaque variable de l'enquête, nous calculons un indice de diffusion qui correspond à la somme des réponses positives et de la moitié des réponses indiquant un "sans changement". Ces indices varient entre 0 et 100, une valeur supérieure à 50,0 indiquant une hausse globale de la variable étudiée tandis qu'une valeur inférieure à 50,0 traduit une baisse. Les indices sont corrigés des variations saisonnières.

Indice titre de l'enquête, l'indice de l'activité globale est un indice de diffusion élaboré à partir d'une question interrogeant les entreprises participantes sur l'évolution de leur niveau d'activité par rapport au mois précédent. L'indice de l'activité globale est comparable à l'indice de la production du secteur manufacturier et à l'indice de l'activité commerciale du secteur des services. S'il est occasionnellement qualifié d'indice PMI sur le secteur de la construction, il ne s'apparente toutefois pas à l'indice PMI du secteur manufacturier.

Les indices ne sont pas corrigés après leur publication. La révision occasionnelle des facteurs d'ajustement saisonnier peut toutefois entraîner une modification des séries désaisonnalisées.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie de l'enquête PMI, veuillez contacter economics@ihsmarkit.com.

Droits de propriété

Les droits de propriété intellectuelle attachés aux données figurant dans le présent document sont détenus en pleine propriété ou sous licence par S&P Global. Toute utilisation non autorisée, incluant, et sans que cette liste ne soit limitative, la reproduction, la distribution, la transmission ou tout autre mode de représentation des données, sans autorisation préalable de S&P Global, est interdite. La responsabilité de S&P Global ne saurait être engagée en raison du contenu de ce rapport et de l'information qu'il présente ("données"), des erreurs, inexactitudes, omissions ou retards dans les données, ou de toute action entreprise sur le fondement du présent document. S&P Global ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages, particuliers, directs ou indirects, pouvant résulter de l'utilisation des données. Purchasing Managers' Index® et PMI® sont des marques commerciales de Markit Economics Limited ou sont utilisés sous licence par Markit Economics Limited et/ou ses sociétés affiliées.

Les informations figurant dans le présent document sont publiées par S&P Global Market Intelligence et non par S&P Global Ratings qui est une division autonome de S&P Global. La reproduction des informations, des données et tout autre partie du document, sous quelque forme que ce soit, sans autorisation écrite préalable de S&P Global est interdite. S&P Global, ses sociétés affiliées et ses fournisseurs (« fournisseurs de contenu ») ne garantissent pas l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, la ponctualité et la disponibilité des informations publiées dans le présent document, et leur responsabilité ne saurait être engagée en raison des erreurs ou omissions y figurant, quelle qu'en soit la cause (négligence ou autre), ou des conséquences résultant de l'utilisation de ces informations. Les « fournisseurs de contenu » ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des dommages, des coûts, des dépenses, des frais légaux, ou des pertes (y compris les pertes de revenus, pertes de profit et manques à gagner) pouvant résulter de l'utilisation de ces informations.